



Distribution d'Eau des Ardennes
Madame Sophie Hellinghausen
18, rue de Schandel
L-8707 USELDANGE

N/Réf.: 106071

V/Réf.: 23/511

Madame,

Je me réfère à votre requête réceptionnée le 25 mai 2023 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'enlèvement d'une conduite dégagée par le ruisseau « Wemperbaach » et la pose d'un multitubulaire DN37 sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de WINCRANGE: section OD d'OBERWAMPACH, sous les numéros 236/2568, 223/2138, 224/946, 225 et 225/2.

Votre demande engendre une réduction, destruction et/ou détérioration de biotopes protégés, d'habitats d'intérêt communautaire et/ou d'habitats des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles l'état de conservation des espèces a été évalué non favorable.

Dès lors, je vous invite à compléter votre dossier moyennant une identification précise de ces éléments, notamment *BK12 – cours d'eau naturels*, à faire élaborer par une personne agréée en la matière ainsi que, le cas échéant, des mesures compensatoires comprenant la restitution de biotopes de valeur écologique au moins équivalente aux biotopes protégés, aux habitats ou aux habitats des espèces réduits, détruits ou détériorés.

Le bilan écologique est à envoyer à l'adresse *Administration de la nature et des forêts, Service autorisations 3, rue Neihaischen L-2633 Senningerbiertg.*

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement NORD
- Commune de WINCRANGE

